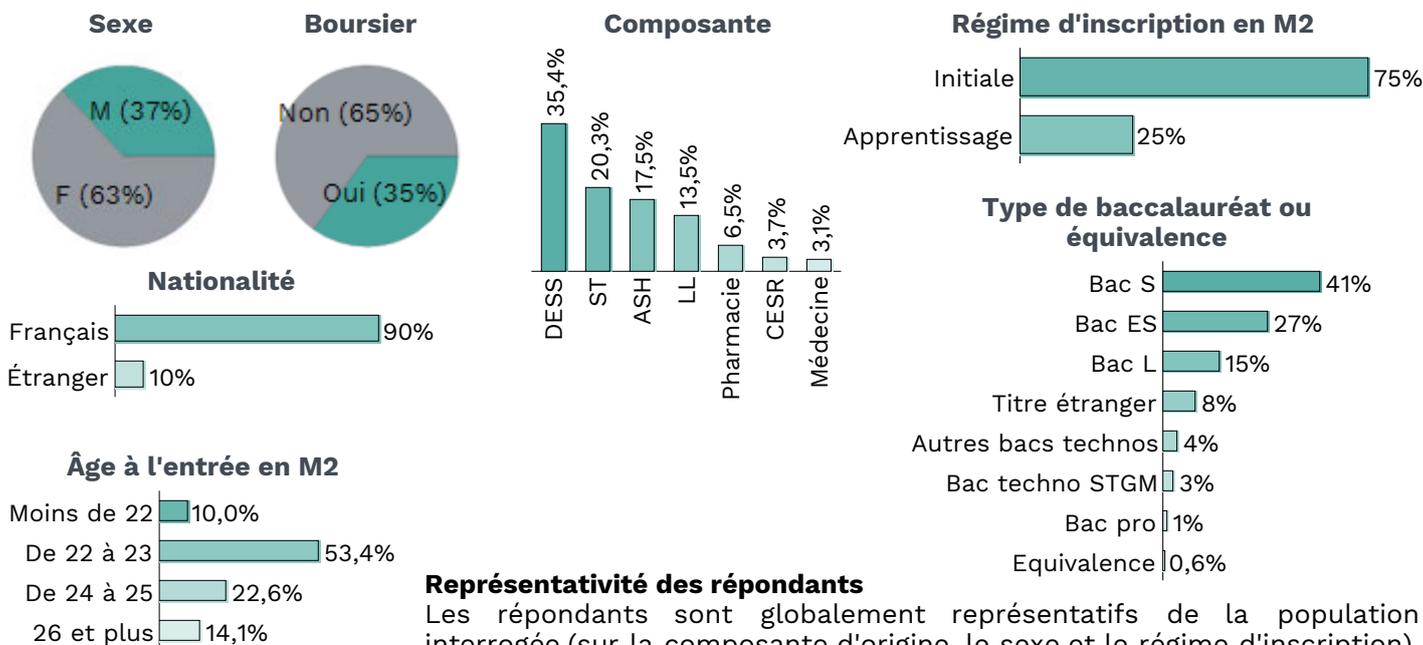


Les principaux indicateurs de l'insertion professionnelle des diplômés de Master en formation initiale, 30 mois après l'obtention du diplôme

Enquête 2020-2021 sur la promotion 2017-2018

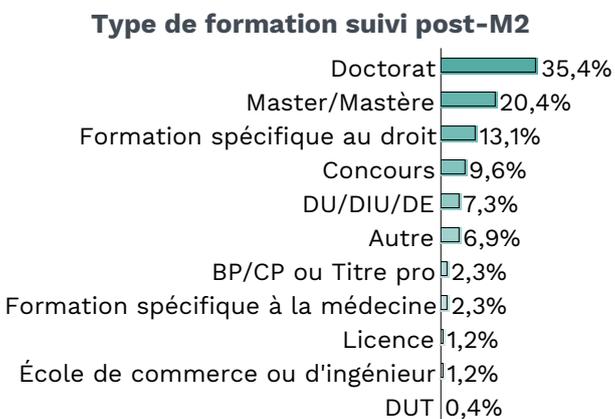
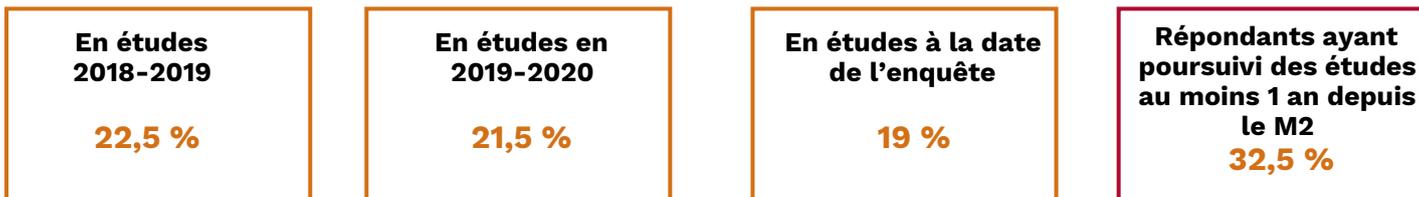
CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS



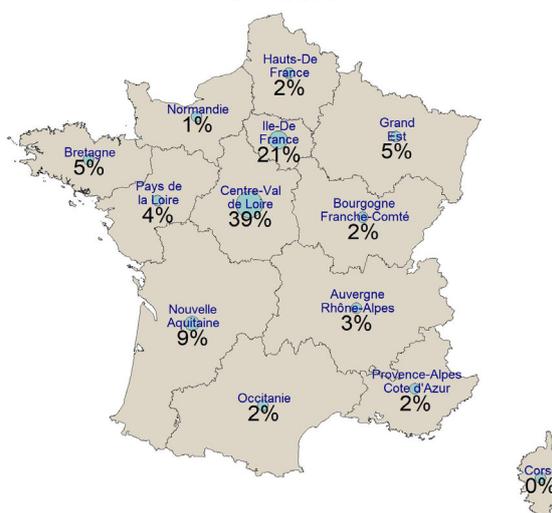
Représentativité des répondants

Les répondants sont globalement représentatifs de la population interrogée (sur la composante d'origine, le sexe et le régime d'inscription). Seuls les étudiants de nationalité étrangère ont un peu moins bien répondu (ils représentent 14 % de la population interrogée contre 10 % des répondants).

POURSUITES D'ÉTUDES POST-M2



Situation géographique des poursuites d'études



Le taux de poursuites d'études post-M2 s'élève à 33 % en prenant en compte les inscriptions dans des formations sur les 3 années écoulées (2018-2019, en 2019-2020 et 2020-2021). **La majorité de ces diplômés de master ayant fait le choix de poursuivre leurs études, s'est inscrite en doctorat (35 %). Ramené à l'ensemble des répondants, un peu plus d'un diplômé sur dix s'est inscrit au moins une année en doctorat à la suite de son master.** Certains profils sont surreprésentés parmi les personnes ayant poursuivi des études : les diplômés d'un master de la composante ST et au CESR (respectivement 39 % et 50 % des diplômés de ces composantes ont poursuivi des études), les bacheliers dotés d'une mention bien ou très bien (respectivement 37 % et 62 % contre 25 % des répondants n'ayant pas obtenu de mention au baccalauréat), ainsi que les diplômés ayant effectué leur formation en formation initiale sans apprentissage (38 % contre 14 % des diplômés ayant réalisé leur M2 en alternance). Enfin, les hommes sont plus nombreux à poursuivre en doctorat que les femmes, que ce soit en ST ou dans des filières plus féminisées (ASH, LL et CESR). Parmi l'ensemble des répondants ayant poursuivi des études, 39 % ont opté pour une formation en région Centre-Val de Loire (dont 31 % en Indre-et-Loire). À la date de l'enquête, soit deux ans et demi après l'obtention du M2, 19 % des répondants sont toujours inscrits dans une formation. Parmi eux, 74 % occupent un emploi en parallèle, sous contrat doctoral, d'apprentissage ou sans lien direct avec leur formation.

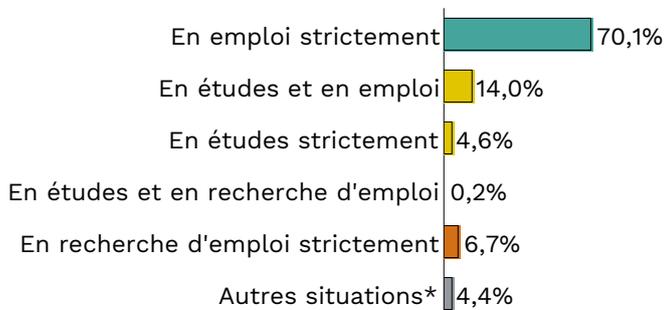
INSERTION PROFESSIONNELLE 30 MOIS APRES LE M2

Définition « actifs » : les actifs correspondent aux personnes en situation stricte d'emploi ou de recherche d'emploi. Sont exclues du périmètre des actifs, les personnes en situation d'études à la date de l'enquête (même si elles occupent par ailleurs un emploi, par exemple dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un doctorat) et les personnes sans emploi et n'en cherchant pas.

Le taux d'insertion/chômage et les caractéristiques des emplois occupés sont calculés sur les actifs. Sont également exclues les personnes ayant poursuivi ou repris des études après leur M2 afin que les situations soient comparables à 30 mois. En effet, les personnes ayant poursuivi des études ont tenté de s'insérer sur le marché de l'emploi plus tardivement et elles ont bien souvent obtenu un autre diplôme après le master.

La promotion 2017-2018 a déjà fait l'objet d'une enquête au 1er février 2019 (enquête sur le devenir des diplômés à 9 mois). Dans la suite de cette publication, les résultats de l'enquête à 9 mois seront rappelés afin de comparer les situations et de constater les potentielles évolutions professionnelles rencontrées par les diplômés entre les deux dates d'observation.

Situation détaillée à 30 mois (1/12/2020)



* Inactivité, en service civique, parent au foyer...

Taux d'insertion à 30 mois
92,4 %

Taux de chômage à 30 mois
7,6 %

Rappel situation à 9 mois (01/02/2019)

- En emploi strictement : 56 %
- En études en en emploi : 11 %
- En études strictement : 12 %
- En recherche d'emploi strictement : 13 %
- Dans une autre situation : 7 %

Taux d'insertion à 9 mois
81,1 %

Taux de chômage à 9 mois
18,9 %

Comparaisons nationales et promotion précédente

Données Insee, 4ème trimestre 2020 - Ensemble de la population française : Taux de chômage : 8 %

Données Insee, 4ème trimestre 2020 - Moins de 25 ans : Taux de chômage : 18,4 %

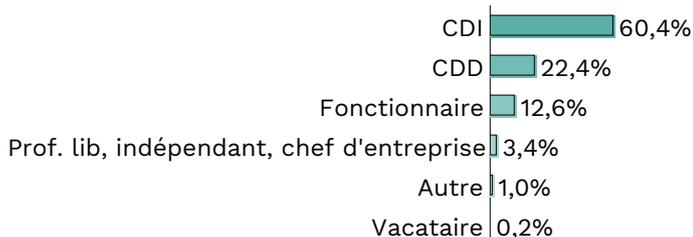
Attention, le contexte particulier de la crise sanitaire affecte directement les chiffres du chômage : selon l'INSEE un nombre important de personnes a basculé dans l'inactivité en raison du 2ème confinement et ne sont pas pris en compte dans le périmètre de calcul du chômage bien que sans emploi.

Enquête précédente (1er décembre 2019) auprès de la promotion de M2 2016-2017 : Taux d'insertion à 30 mois : 92,5 % / Taux de chômage 7,5 %

CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS

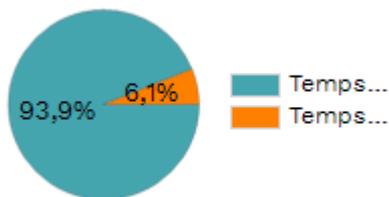
Les données présentées ci-après concernent les répondants en situation stricte d'emploi (exclusion des personnes à la fois en étude et en emploi comme les doctorants sous contrat doctoral par exemple) et n'ayant pas poursuivi d'études après leur M2.

Statut ou type de contrat de travail



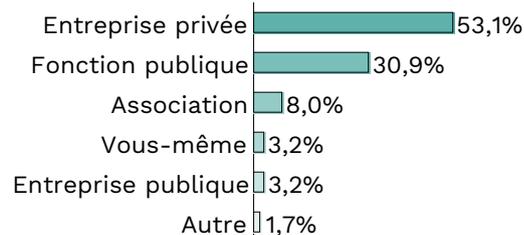
Rappel situation à 9 mois (1/02/2019) : 53 % d'emplois à indéterminée (CDI + Fonctionnaire + Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise).

Temps de travail



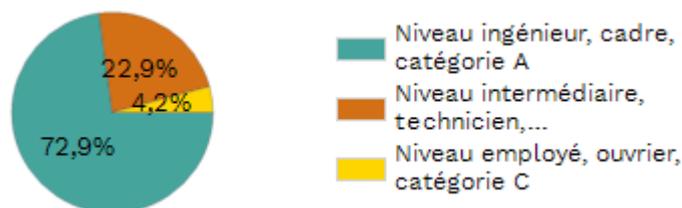
Rappel situation à 9 mois (1/02/2019) : 87,3 % d'emplois à temps plein.

Type d'employeur



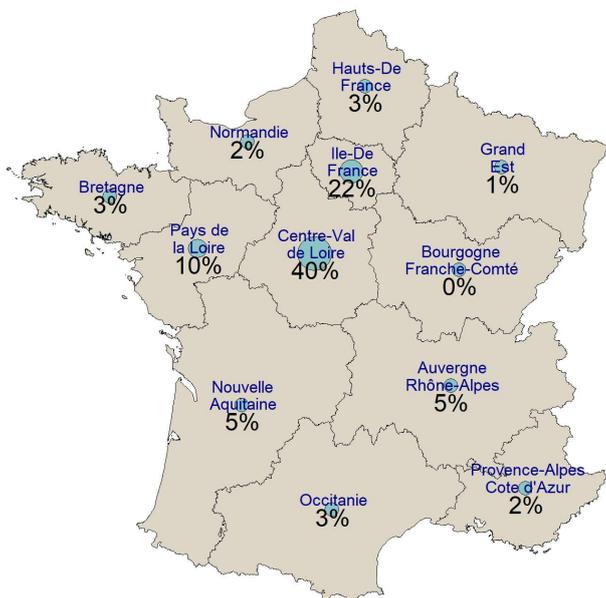
Rappel situation à 9 mois (1/02/2019) -
 Entreprise privée : 52 % / Fonction publique : 34 % / Association : 6 % /
 Entreprise publique : 3 % / Vous-mêmes : 2,5 % / Autre : 2 %

Profession ou catégorie socioprofessionnelle



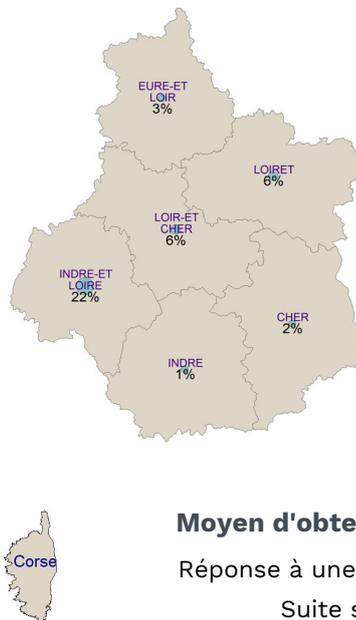
Rappel situation à 9 mois (1/02/2019) :
 • Niveau ingénieur, cadre : 68 %
 • Niveau intermédiaire, technicien : 22 %
 • Niveau employé, ouvrier : 10 %

Situation géographique des emplois

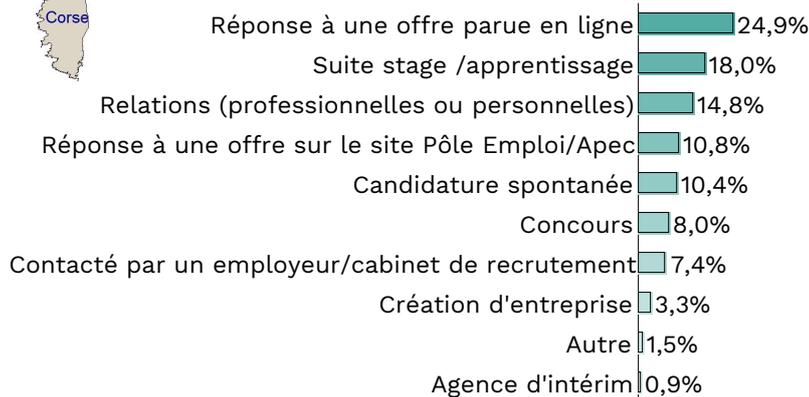


Rappel situation à 9 mois : 44 % travaillaient en Centre-Val de Loire dont 26 % en Indre-et-Loire.

Situation géographique des emplois - Zoom région Centre-Val de Loire



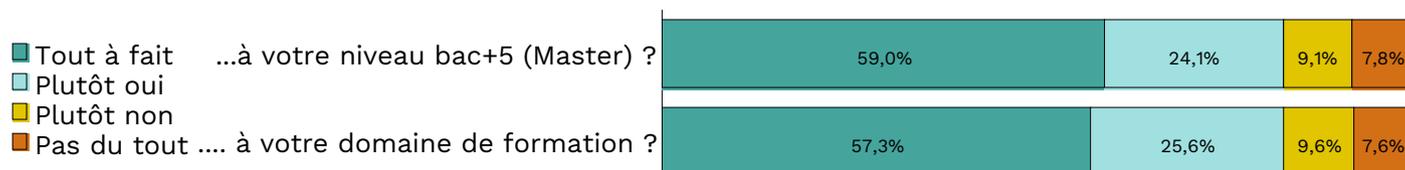
Moyen d'obtention de l'emploi



Revenu médian net mensuel : 1950 euros
Revenu moyen net mensuel : 2041 euros
 Calcul hors temps partiel, hors emplois à l'étranger et hors personnes en chômage partiel ayant connu une perte de revenu. Primes et 13ème mois inclus.

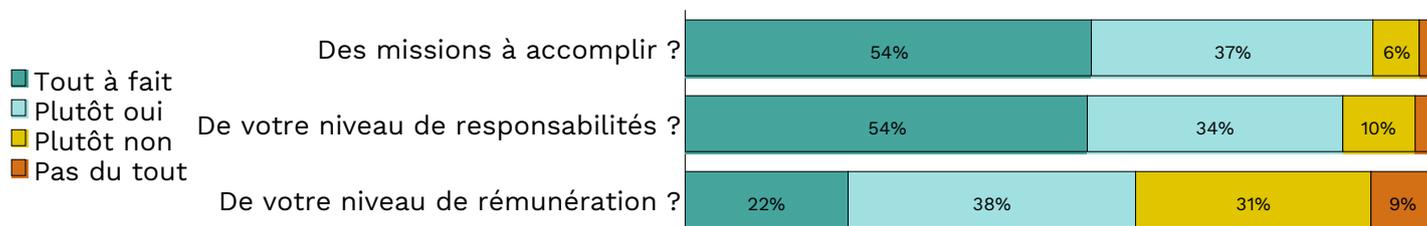
Rappel situation à 9 mois - Revenu moyen net mensuel 1878 euros / Revenu médian : 1792 euros

Selon vous, votre emploi correspond-il...



Rappel situation à 9 mois - Adéquation avec le niveau (Tout à fait ou plutôt oui) = 84 % / Adéquation avec la formation = 87 %

Êtes-vous satisfait·e dans votre emploi...



POUR ALLER PLUS LOIN : QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

La promotion de master 2017-2018, entrée sur le marché de l'emploi il y a déjà 2 ans et demi, **ne semble pas avoir été impactée négativement par la crise sanitaire liée au Covid19**. En effet, nous n'observons pas d'écarts significatifs entre les indicateurs principaux de la qualité de l'emploi et du taux d'insertion de cette promotion (2017-2018) et de celle précédente (2016-2017). Néanmoins, les diplômés témoignent de conditions d'exercice de leur activité qui ont évolué (télétravail, mobilité réduite, augmentation ou baisse de la charge de travail...), de perspectives nouvelles ou de projets freinés (par exemple, un retard sur la thèse pour certains doctorants). D'un point de vue personnel, certains diplômés font état de difficultés directement liées à la crise sanitaire : perspectives d'évolution ralenties, des promesses de CDI non concrétisées ou encore des difficultés pour trouver un emploi dans certains secteurs d'activité particulièrement touchés etc. Parmi les personnes strictement en emploi un peu plus de 4 % déclarent être au chômage partiel et une dizaine de diplômés confirment une perte de revenu. Au niveau individuel, les situations peuvent donc être plus contrastées sans directement impacter les indicateurs des emplois, calculés sur l'ensemble des répondants.

Par ailleurs, la comparaison des indicateurs à 9 mois et à 30 mois de la promotion 2017-2018 permet de constater une amélioration globale de la situation professionnelle entre ces deux périodes : taux d'insertion plus élevé (+ 11 points), augmentation des contrats à durée indéterminée (+ 23 points) et à temps plein (+ 6 points), revenu net mensuel en hausse (+ 78 euros), emploi de niveau cadre, ingénieur ou catégorie A en progression (+ 5 points).

Concernant les emplois occupés, 30 mois après l'obtention du M2, nous constatons que :

- Le secteur privé est le principal pourvoyeur d'emplois pour nos diplômés de master qui occupent un poste à 53 % dans une entreprise privée, 8 % dans une association et 3 % ont créé leur propre entreprise.
- **76 % des répondants strictement en emploi à la date de l'enquête bénéficient d'un contrat ou d'un statut à durée indéterminée** (CDI, fonctionnaire, indépendant). Pour les répondants en contrat à durée déterminée, 30 % d'entre eux ont signé pour une durée de contrat inférieure ou égale à 6 mois.
- **Travailler dans le secteur privé augmente les chances d'être embauché sous contrat stable** : 87 % des personnes travaillant dans une entreprise privée et 79 % travaillant dans une association ont signé un contrat à durée indéterminée contre 55 % des personnes occupant un emploi dans la fonction publique. 83 % des diplômés ayant effectué leur M2 en apprentissage sont actuellement en contrat à durée indéterminée soit 10 points de plus que les diplômés de formation initiale.
- **73 % des répondants strictement en emploi ont trouvé des débouchés professionnels de niveau "cadre, ingénieur, catégorie A"**. C'est le cas de 79,5 % des diplômés travaillant dans la fonction publique contre 67 % des diplômés en emploi dans une entreprise privée.
- Le revenu net mensuel moyen (calculé sur un temps plein en France) est d'un peu plus de 2040 euros. Il varie significativement selon plusieurs critères. Sans surprise, le niveau d'emploi (PCS) est fortement discriminant puisque **les emplois les plus qualifiés "cadre, ingénieur" affichent un revenu moyen de 2150 euros contre 1750 euros des emplois de niveau "intermédiaire, technicien" et 1380 euros des emplois de niveau "employé, ouvrier". Les emplois dans les entreprises privées sont également plus rémunérateurs que ceux dans la fonction publique et les associations** (respectivement 2157 euros, 1866 et 1890 euros).

Le salaire moyen fluctue également selon les secteurs disciplinaires observés à partir des composantes d'obtention du diplôme. Par ailleurs, les femmes présentent un salaire moyen inférieur à celui des hommes (1957 euros contre 2184). Plusieurs éléments d'analyse ont été mobilisés par le MESRI afin d'expliquer ces écarts que l'on retrouve au niveau national. D'une part, les spécialisations disciplinaires sont fortement genrées et les formations très féminisées débouchent sur des conditions d'embauche plus difficiles. D'autre part, les employeurs attribuant les salaires moyens les plus bas sont également tendanciellement plus prisés par les femmes. Enfin, la distribution des emplois de niveau cadre reste inégale et toutes choses égales par ailleurs, les écarts persistent à l'échelle nationale. Ces inégalités s'avèrent plus fortes dans le secteur privé et, au niveau de l'université de Tours, nous n'observons pas d'écart significatif de salaire entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Les inégalités de rémunération se maintiennent néanmoins dans les entreprises privées à niveau d'emploi équivalent (niveau cadre).

- 94 % des répondants travaillent à temps plein. Sur l'ensemble des répondants strictement en emploi, un peu moins de 3 % affirment subir un temps partiel.
- **40 % des emplois occupés le sont dans la région Centre-Val de Loire dont 22 % en Indre-et-Loire.** Environ **3 % des répondants occupent un emploi à l'étranger.** Les diplômés originaires du Centre-Val de Loire sont plus enclins à y rester travailler. En effet, 54 % d'entre eux occupent un emploi dans cette région contre 27 % des diplômés originaires d'ailleurs.

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

Vous trouverez sur nos pages web des informations complémentaires sur l'insertion professionnelle des diplômés :

- Des publications sur l'insertion professionnelles des diplômés de Licence Professionnelle à 30 mois.
- Des publications sur le devenir des diplômés de master et de LP, 9 mois après la diplomation.
- Des publications sur le devenir des diplômés en transition professionnelle (formation continue et adulte en reprise d'études).
- Des répertoires d'emploi recensant les intitulés de poste et les missions principales effectuées par les diplômés en emploi pour chaque formation et pour les 4 dernières promotions enquêtées.
- Des fiches synthèses reprenant les principaux indicateurs pour chaque LP et pour chaque Mention de master.

<https://cape.univ-tours.fr/version-francaise/qualite-des-formations/devenir-des-diplomes>

Retrouvez également des analyses et des données sur l'insertion professionnelles des diplômés de DUT, LP et Master de toutes les universités françaises sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/

LEXIQUE

ASH : UFR des Arts et Sciences Humaines
BP : Brevet professionnel
CESR : Centre d'études supérieures de la Renaissance
CP : Certificat professionnel
DE : Diplôme d'Etat
DESS : UFR de Droit, économie et sciences sociales
DIU : Diplôme inter-universitaire
DU : Diplôme universitaire
LL : UFR de Lettres et Langues
ST : UFR de Sciences et Techniques
Titre pro : Titre professionnel